Publié par le Centre International
de Référence pour les droits de l'enfant
privé de famille

Bulletin mensuel

N° 178
Janvier 2014

EDITORIAL

Une année 2013 riche en projets

Pour ce premier éditorial de l'année, nous proposons le petit retour en arrière habituel sur les activités menées au Secrétariat Général du SSI et sur les perspectives qui se profilent pour l'année qui commence.

Une part importante des activités du SSI/CIR en 2013 a été consacrée au soutien de différents pays d'origine: il s'est tout d'abord s'agit de terminer le projet mené conjointement avec UNICEF et RELAF en Colombie, projet qui s'est inscrit dans les importantes réformes décidées par l'ICBF (*Instituto Colombiano de Bienestar Familiar*) au mois de mai 2013 (voir notre bulletin n°173/juin 2013). Le SSI/CIR a ensuite eu la chance d'accompagner le Bureau Permanent de La Haye en Haïti dans le cadre de son programme de soutien à la mise en œuvre de la nouvelle autorité centrale haïtienne. En parallèle, un important travail a été réalisé pour terminer la nouvelle loi sur l'adoption, entrée en vigueur en décembre dernier (voir bulletins n°175/septembre 2013 et n°177/ novembre-décembre 2013).

Le système de l'adoption en République Démocratique du Congo a également fait l'objet d'une mission d'évaluation, dont les conclusions alarmantes ont été présentées dans le bulletin n°172/mai 2013. Par ailleurs, en fin d'année, l'équipe du SSI/CIR a été mandatée par l'UNICEF pour appuyer le processus de réforme en cours au Ghana, en particulier concernant la révision de la loi sur l'adoption et celle sur le placement familial, ainsi que la préparation de la ratification de la CLH-93. A noter également que dans le cadre du projet « Un autre futur est possible pour les enfants handicapés en institution », une formation a été menée au bénéfice de professionnels en charge de cette question en Azerbaïdjan au mois d'avril. Une mission exploratoire a également été conduite au Burkina Faso en novembre où le projet sera mis en œuvre cette année, tandis qu'au Vietnam, autre pays d'intervention du projet, les modalités de mise en œuvre ont été étudiées en lien étroit avec MOLISA (*Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs*), l'UNICEF et l'Ambassade de France à Hanoï pour préparer la formation de professionnels d'une vingtaine d'institutions en mars prochain.

Les pays d'accueil n'ont pas été oubliés puisque différentes activités ont été menées en faveur des autorités centrales du Canada, de la Flandre et du Danemark.

Cette proximité avec les autorités centrales des pays d'accueil et des pays d'origine permet ainsi à notre équipe de partager avec les différents acteurs les expériences développées à travers le monde, et de maintenir un contact avec « le terrain » qui demeure essentiel à la bonne compréhension des enjeux de l'adoption contemporaine.

Un rapprochement avec le monde académique

Les hasards du calendrier ont conduit les membres du SSI/CIR à intervenir plusieurs fois au cours de l'année dans des conférences mises sur pied par des universités (en particulier la *Fourth International Conference on Adoption Research* - ICAR4 à Bilbao en juillet). Nos interventions ont suscité un grand intérêt de la part des chercheurs universitaires, et ont permis d'apporter une vision différente de l'adoption. En effet, il est souvent apparu que les recherches empiriques auprès d'enfants adoptés ou de familles adoptives pouvaient ne pas suffisamment prendre en compte l'histoire de l'enfant avant son adoption, et plus spécifiquement les abus dont l'adoption a pu être entachée sans que cela ne transparaisse dans le dossier de l'enfant. L'étude des « Zones grises de l'adoption internationale » a ainsi reçu un très bon accueil, et plusieurs contacts noués à ces occasions ont d'ores et déjà permis de mettre sur pied de nouvelles collaborations.

Un service apprécié

Dans le cadre de ses activités plus traditionnelles, le SSI/CIR a donné un nouveau visage à son bulletin mensuel et a publié 10 nouveaux numéros au cours de l'année, dont un consacré à la question du recours aux mères porteuses au niveau international. Dans un souci de s'ouvrir aux contributions externes, la rédaction a ouvert ses pages à 21 articles externes, ce qui démontre également la bonne tenue de notre publication. En outre, une enquête a été réalisée au cours de l'année concernant la redistribution du bulletin par nos abonnés. En s'amusant à extrapoler les chiffres obtenus[1] on pourrait considérer que si la moitié de nos lecteurs renvoient le bulletin à une vingtaine de personnes, le nombre potentiel de lecteurs s'élèverait à plus de 20'000 ! Ce chiffre est bien sûr impossible à vérifier, mais dans tous les cas, il fait plaisir.

Un peu moins d'une centaine de requêtes diverses ont été adressées au SSI/CIR durant l'année, 13 états de situation ont été rédigés ou mis à jour, des fiches relatives à la protection de remplacement et l'adoption ont été transmises au Comité des droits de l'enfant à chaque pré-session, des conférences et des formations ont été organisées, bref, le bilan de l'année est réjouissant et nous conforte dans l'idée que notre travail est utile et apprécié.

Pour l'année 2014, et outre nos missions de base, nous souhaitons pouvoir d'une part, lancer notre nouveau projet « la découverte d'abus lors de recherches d'origine » et, d'autre part, publier la nouvelle version du Guide éthique (désormais appelé « manifeste »). Les démarches sont déjà bien avancées pour ces deux projets et nous avons bon espoir de les mener à bien, si nos ressources le permettent, évidemment.

Toute l'équipe du SSI/CIR profite de ce premier éditorial pour remercier une fois encore les différentes personnes et institutions qui, grâce à leur soutien, rendent possible la poursuite de nos efforts.

L'Équipe du SSI/CIR
Janvier 2014